

**AUDIENCES PUBLIQUES :
LE PROCESSUS D'OBTENTION DE LA LICENCE POUR LE PROGRAMME
D'EXPLORATION SOUTERRAINE DU PROJET MATOUSH TIRE À SA FIN**

Boucherville, QC, le 8 juin 2012 - Ressources Strateco inc. (« Strateco ») (RSC-TSX) annonce que l'étape des audiences publiques tenues à Mistissini et Chibougamau du 5 au 7 juin dernier constituait la dernière phase du processus d'obtention de la licence de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») pour le programme d'exploration souterraine du projet uranifère Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec.

Au cours des audiences publiques, Strateco a reçu l'appui des élus de la Baie-James, alors que le conseil de la Nation crie de Mistissini a réitéré son opposition au programme d'exploration avancée et a réclamé un moratoire sur l'exploration uranifère et les mines d'uranium.

La CCSN a tenu ces audiences publiques pour étudier la demande de Strateco visant à obtenir un permis de préparation de l'emplacement et de construction pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. Environ 90 mémoires ont été déposés à la CCSN par des individus, organismes et diverses autorités en provenance notamment des communautés de Mistissini, Chibougamau et Chapais, de la province de Québec et du Canada.

En ce qui a trait à la Nation crie de Mistissini, Strateco a bien compris sa position qui a été clairement exprimée lors des audiences publiques et qui a également été appuyée par le Grand conseil des Cris. Strateco entend donc rencontrer les autorités cries pour discuter, entre autres, des étapes à venir et de la mise en œuvre de l'entente sur l'information et les communications. Rappelons que cette entente, d'une durée de quatre ans, a été signée le 23 décembre 2011, entre Mistissini et Strateco et reflète la volonté des parties engagées à développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour faciliter le dialogue concernant la phase d'exploration avancée et le développement du projet Matoush. Strateco désire toujours travailler de concert avec les Cris dans le respect des valeurs de chacun et des lois qui s'appliquent sur le territoire du projet Matoush.

Le tribunal de la CCSN est maintenant en période de délibération en ce qui a trait à l'attribution de la licence pour la phase d'exploration souterraine du projet Matoush. La décision et les motifs de décision sont habituellement publiés dans les six semaines suivant les audiences publiques, mais dans le cas du projet Matoush la décision ne devrait pas être rendue avant 60 jours.

L'administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois doit également rendre sa décision quant à l'approbation du programme d'exploration souterraine du projet Matoush.

La CCSN ne délivrera un permis que si elle est convaincue que l'installation proposée ne menace pas la santé, la sûreté et la sécurité des personnes et l'environnement. À cet effet, le personnel de la CCSN a conclu « que le projet, tel qu'il est décrit, pose un risque global faible pour la santé et l'environnement. Les travaux proposés et les risques inhérents à ceux-ci sont semblables à ceux observés normalement dans une exploitation minière traditionnelle. De fait, l'exploration minière se ferait en grande partie dans les stériles propres. »

De plus, le personnel de la CCSN a conclu que « Strateco est qualifiée pour réaliser les travaux autorisés par le permis et qu'elle sera en mesure, au moment de réaliser ces travaux, de prendre les mesures adéquates pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, le public et l'environnement ainsi qu'assurer la sécurité nationale. »

Le personnel de la CCSN a recommandé à la Commission d'accepter l'évaluation et les conclusions qu'il lui a présentées et d'approuver la délivrance d'un permis de cinq ans pour la préparation de l'emplacement et la construction d'une rampe souterraine.

Une fois le permis délivré, le personnel de la CCSN mettra en place un programme de conformité portant notamment sur la vérification, la promotion et l'application de la loi afin de s'assurer que Strateco, en tant que nouveau détenteur de permis, se conforme au permis et aux conditions de permis.

Ce communiqué de presse renferme certains "énoncés prospectifs" qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le formulaire du rapport annuel déposé auprès des commissions des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

RESSOURCES STRATECO INC.

Guy Hébert
Président et chef de la direction
ghebert@bbhgm.com

Jean-Pierre Lachance
Vice-président exécutif et exploration
jplachance@bbhgm.com

Tél. : 450.641.0775
1.866.774.7722
Fax : 450.641.1601
www.stratecoinc.com

Jason Roy
Consultant, Relations avec les investisseurs
647-780-2837
514-240-7662
jroy@stratecoinc.com

TSX : RSC; Francfort : RF9